

Hamelin, L.E., éd. (1984) *La gestion du Nord canadien*. Toronto
Institut d'administration publique du Canada, 108 p.

Pierre Biays

Volume 29, Number 78, 1985

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/021758ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/021758ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Biays, P. (1985). Review of [Hamelin, L.E., éd. (1984) *La gestion du Nord canadien*. Toronto Institut d'administration publique du Canada, 108 p.] *Cahiers de géographie du Québec*, 29(78), 452–453.
<https://doi.org/10.7202/021758ar>

Finalement, la « planification touristique et la gestion des parcs » définissent un troisième thème. Une première contribution de Eidsvik brosse un tableau rétrospectif et prospectif de Parcs Canada, une deuxième de Marsh s'attarde sur la relation problématique unissant tourisme et parcs nationaux, tandis que dans le troisième texte, Sadler se penche sur le cas des stations de ski des Rocheuses, en tant « qu'espaces intra ou péri-parcs », dont l'incidence est déterminante sur l'aménagement et le développement touristiques.

Reconnaissons à cette publication un certain nombre de mérites. 1) Plusieurs articles, en fait cela vaut pour la majorité, dressent un bilan de la situation actuelle, soit par le biais d'études de cas (chapitres 4, 5, 6, 8, 9, 12), rattachées ou non à des études thématiques (chapitres 5, 6, 7, 8, 11), soit encore en brossant de larges vues d'ensemble (chapitres 1, 2, 10). 2) Fait non négligeable, les auteurs ont le souci d'appuyer leurs constats sur la dimension historique des phénomènes, sur leur dynamique temporelle (en particulier dans les chapitres 3, 7, 10 et 11). 3) Tous ont obéi à une règle commune, semble-t-il, soit la préoccupation de l'avenir à moyen terme du tourisme canadien sous ses différentes facettes. On cherche même des recettes pratiques de planification et de développement touristique, utilisables par les principaux acteurs de cette industrie. 4) Enfin, quelques auteurs apportent ou vérifient des modèles conceptuels fort intéressants.

Par contre, la lecture du volume soulève quelques questions, relativement : 1) à l'extrapolation quelquefois difficile de recherches locales ou régionales, portant surtout sur des études de cas ; 2) à l'absence de textes touchant spécifiquement l'un des trois piliers du produit touristique, soit l'accessibilité (moyens de transport, infrastructure routière, ferroviaire, maritime ou aérienne) ; 3) au parti-pris — inconscient ou non — de ou des auteurs, de s'inscrire dans le paradigme dominant, c'est-à-dire dans la hiérarchie des valeurs inhérentes au modèle libéral de développement socio-économique. On y envisage fondamentalement le tourisme en tant qu'industrie, qu'activité économique, qu'espace en mutation à contrôler, à produire ou à récupérer. Pour qui ? Au bénéfice de qui ? Question fondamentale, car greffé à ce débat idéologique, se rattache étroitement un type de traitement, de questionnement, de problématique de base, dont l'incidence est forte sur la nature du produit scientifique final.

Ceci dit, individuellement et même globalement, situés dans leur cadre idéologique propre, ces textes font progresser les connaissances, les réflexions et les débats dans le domaine du tourisme. Bien illustré de cartes et de diagrammes, d'une lecture aisée dans l'ensemble, le livre risque de demeurer longtemps d'actualité et de servir comme référence factuelle et méthodologique à tout chercheur de sciences humaines comme à tout professionnel du tourisme.

Jean DÉSŸ
Université du Québec
Chicoutimi

HAMELIN, L.E., éd. (1984). *La gestion du Nord canadien*. Toronto Institut d'administration publique du Canada, 108 p.

Sous ce titre se trouvent réunies les communications présentées lors du XVI^e Colloque national de l'Institut d'administration publique du Canada tenu en septembre 1983 à Minaki (Ontario). Louis-Edmond Hamelin était tout désigné pour exercer les fonctions de rapporteur (il a rédigé le chapitre introductif), car ces communications soulèvent des problèmes déjà abordés dans son ouvrage sur la « Nordicité canadienne ».

Devant l'impossibilité de résumer le riche contenu de ces communications, il paraît préférable de mentionner les thèmes qui ont retenu plus particulièrement l'attention de leurs auteurs. Tout d'abord, qui « gère » le Nord ? Quels sont les agents et institutions qui en ont la responsabilité et quels sont leurs objectifs ? À l'exception de la Colombie britannique, les diverses provinces ont délimité un Nord administratif, parfois très vaste (Québec, Ontario), et mis

en place un ministère du Nord ou une agence gouvernementale équivalente. Le Québec s'est doté un tel ministère de 1953 à 1978 (Direction générale du Nouveau-Québec), date à laquelle il fut remplacé par le SAGMAI (Secrétariat des activités gouvernementales en milieu amérindien et inuit). À Terre-Neuve, le ministère du Développement rural, agricole et du Nord prend charge l'administration du Labrador.

Les provinces qui participent à la gestion du Nord connaissent le problème des chevauchements de compétences entre l'agence gouvernementale chargée du Nord et les autres ministères dont les attributions s'appliquent à la province prise comme un tout. Dans le cas des territoires, il existe également des conflits de juridiction entre les administrations territoriales installées depuis 1967 et le gouvernement central. Celui-ci, qui a traditionnellement et constitutionnellement la responsabilité des populations indigènes, entre aussi en conflit avec les provinces, comme on en a eu longtemps l'exemple dans le Nord du Québec. Le gouvernement central se considère, en effet, comme le responsable du Nord canadien dans sa totalité, provinciale aussi bien que territoriale. Aussi, l'un des intervenants regarde-t-il le ministère des Affaires indiennes et du Développement du Nord « as colonial agent ».

Ces conflits d'attributions sont entretenus par la diversité, voire l'incompatibilité des objectifs poursuivis par les agents et institutions de niveau local, provincial ou territorial et fédéral, ainsi que par l'entreprise privée. Certains représentants d'Ottawa ou des gouvernements provinciaux dans le Nord considèrent celui-ci en termes de développement des ressources naturelles renouvelables ou non. Dans le meilleur des cas, cette politique aboutit à la mise en place d'équipements scolaires et sanitaires. Pour leur part, les « environnementalistes » font valoir que l'exploitation des richesses naturelles — destinées au Sud — perturbe le milieu de vie et les ressources traditionnelles des Autochtones alors que les défenseurs des droits indigènes soutiennent que les populations indiennes et esquimaudes sont marginalisées autant par la non-participation aux revenus des nouvelles activités économiques que par une institution scolaire inadaptée.

Plusieurs intervenants ont souligné le rôle négatif des « oiseaux de passage », ces fonctionnaires qui ne séjournent que quelques années dans le Nord. Ils ont aussi discuté des avantages et inconvénients que présenterait l'organisation d'une fonction publique nordique comportant une large participation des résidents, blancs et autochtones. On a mis également en relief la différence des situations entre le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest (TNO). Au Yukon, la grande majorité de la population est d'origine euro-canadienne, réside presque exclusivement dans les villes (notamment la capitale, Whitehorse) et aspire à un statut provincial. Dans les TNO, les Autochtones sont fortement majoritaires (sauf dans le sud-ouest) et, vu les conditions géographiques particulières (vastes étendues, dispersion de la population), souhaitent non seulement une décentralisation (en partie réalisée) mais aussi une division des TNO selon une base ethnique et démographique. Les participants au colloque ont accordé une grande importance au problème des populations indigènes, à leurs revendications politiques (territoires séparés, « self-government », participation plus grande à la fonction publique), sociales (modification du contenu et du calendrier scolaires) et économiques (partage des revenus de l'exploitation et, par exemple, des droits de passage des oléoducs et gazoducs). Tels sont, brièvement rapportés, quelques uns des points discutés lors du colloque.

Pierre BIAYS
*Département de géographie
Université des sciences et
techniques de Lille*